

dial

diffusion de l'information sur l'Amérique latine

43 TER, RUE DE LA GLACIÈRE - 75013 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 43.36.93.13

CCP 1248.74-N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1461 - 15 février 1990 - 2,5 F

D 1461 HAÏTI: ÉTAT DE SIÈGE TEMPORAIRE

Sous prétexte de découverte d'un complot de l'opposition, comme en novembre dernier (cf. DIAL D 1440), et suite à l'assassinat le 19 janvier du colonel André Neptune tué en compagnie de sa femme et d'une de ses filles, le général Avril a décrété l'état de siège le 20 janvier 1990 pour une durée de trente jours. Une centaine de leaders politiques, syndicaux et de membres d'associations de défense des droits de l'homme ont été arrêtés. Certains ont été passés à tabac, voire torturés; une dizaine ont été bannis du pays. Un visa était de nouveau exigé pour le retour des Haïtiens de l'étranger. Le 23 janvier la censure préalable était rétablie pour la radio et la télévision.

L'état de siège était levé le 30 janvier suivant, et les mesures contre l'opposition rapportées. Les pressions extérieures, en particulier des Etats-Unis, ne sont pas étrangères au volte-face du général Avril dont la crédibilité était déjà sérieusement affectée auparavant.

Nous donnons la déclaration de Mgr Romélus, évêque de Jérémie et nouveau président de la Commission nationale justice et paix de l'épiscopat haïtien, en réaction à la mesure d'état de siège.

Note DIAL

LE MÉCHANT CREUSE SA PROPRE FOSSE

Je souhaite à tous les Haïtiens et à tous ceux qui vivent dans notre pays joie et paix dans le Christ Jésus, lui-même qui est le Dieu libérateur. Face aux événements dramatiques qui sont en train de se passer, nous vivons dans l'angoisse, le déchirement et l'inquiétude; mais puisque notre foi, c'est en Dieu que nous la mettons, pour cette raison, je vous redis encore: joie et paix.

Nous demandons à tout Haïtien et à tous ceux qui sont les amis de notre pays de nous aider dans la prière. N'oublions pas ce que Dieu nous demande: la conversion, la confiance, le chapelet. Nous savons bien que notre force à nous, c'est en Dieu qu'elle est plantée. Et nous gardons en mémoire l'histoire de David et de Goliath (qui nous est racontée dans le premier livre de Samuel, chapitre 17). Ce qui fait que dès lors que nous suivons ce que Dieu nous demande de faire, nous pouvons rester à regarder le méchant et nous pouvons attendre la réaction de notre Dieu, car le méchant est en train de creuser sa propre fosse. Rappelons-nous ce qui est arrivé à Haman lorsqu'il monta un complot pour tuer Mardochee et pour exterminer le peuple juif: le gibet qu'il avait préparé pour eux, c'est ce même gibet qui servit en réalité pour lui et sur lequel il fut pendu (Livre d'Esther, chapitre 2 à 7).

Mettons donc toute ^{notre} confiance en Dieu. Prions davantage dans ces jours difficiles que nous vivons et prions avec davantage de conviction.

Cette situation que nous vivons aujourd'hui, c'est une situation que nous n'avons jamais connue:

- Aucun principe démocratique n'est respecté.
- Les droits de l'homme sont piétinés.

D 1461-1/2

- La Constitution du pays est jetée à la poubelle.
- Le peuple n'a plus le droit de parler, alors que normalement un citoyen a le droit de prendre les moyens qu'il veut pour dire ce qu'il pense.

Est-ce que, dans ce pays, nous pouvons tolérer plus longtemps qu'un petit groupe sans foi ni loi fasse la loi?

Est-ce que l'on peut tolérer que ces individus soient les seuls maîtres, faisant et défaisant?

Pouvons-nous rester bouche bée parce qu'ils ont des armes?

Nous protestons de toutes nos forces contre une situation pareille:

- Nous protestons contre tous ces actes d'arrestations arbitraires qui sont faits, contre tous les emprisonnements illégaux.
- Nous protestons contre les assassinats d'innocents, les violations de domicile, l'insécurité, les vols...
- Nous protestons contre tout ce qui vient de se passer la semaine dernière. Nous protestons contre le fait qu'on vient d'exiler certains leaders, d'en arrêter plusieurs autres, d'en maltraiter de nombreux, de faire la chasse à beaucoup d'autres.

Au nom de Dieu qui est seul Maître du ciel et de la terre ainsi que de tout l'univers, nous disons à ceux qui ont commis de tels actes: "Attendez votre tour." Comme dit le proverbe: "La justice de Dieu prend son temps, comme un boeuf qui traîne un lourd chariot, mais elle n'a pas de gomme!"

Que le Dieu de la paix, le Dieu de la justice nous fasse justice et nous donne Sa Paix à lui, dans tout le pays.

Déclaration de Mgr Willy ROMELUS
président de la Commission nationale
justice et paix d'Haïti
Dimanche 21 janvier 1990

(Diffusion DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 350 F - Etranger 410 F - Avion 480 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441